

## Direction des affaires juridiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

### **Arrêté du 12 octobre 2015 portant nomination au comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics**

Le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique,  
Vu le code des marchés publics, notamment son article 127 ;  
Vu le décret n° 2010-1525 du 8 décembre 2010 relatif aux comités consultatifs de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics, notamment son article 3 ;  
Vu l'arrêté du 14 octobre 2010 portant nomination au Comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics ;  
Vu la proposition du vice-président du Conseil d'État en date du 23 septembre 2015,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Ducarouge (Françoise), conseiller d'État honoraire, est nommée président du comité consultatif national de règlement amiable des différends ou des litiges relatifs aux marchés publics, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2015.

#### Article 2

Le directeur des affaires juridiques est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 octobre 2015.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le directeur des affaires juridiques,*  
J. MAIA